

Chers étudiants, chères étudiantes,

Le Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM (SPPEUQAM-CSN) a annoncé qu'une grève générale illimitée sera déclenchée à partir du lundi 11 avril. Je comprends que cela suscite des inquiétudes pour votre cheminement dans mon cours; voici donc quelques informations.

Lorsque la grève sera officiellement déclenchée, je ne pourrai plus légalement effectuer mon travail lié à l'enseignement. Cela peut notamment inclure : les réponses aux courriels, la mise en ligne ou la remise de notes, les examens, les corrections d'évaluations et, bien sûr, les prestations d'enseignement sous toutes ses formes.

Les modalités de reprise seront à déterminer au moment du retour en classe. Je ne suis donc pas en mesure pour l'instant de répondre à vos questions à ce sujet.

Vous pouvez contacter votre direction de programme concernant vos préoccupations.

Je vous informerai des modalités de retour dès que la grève se terminera.